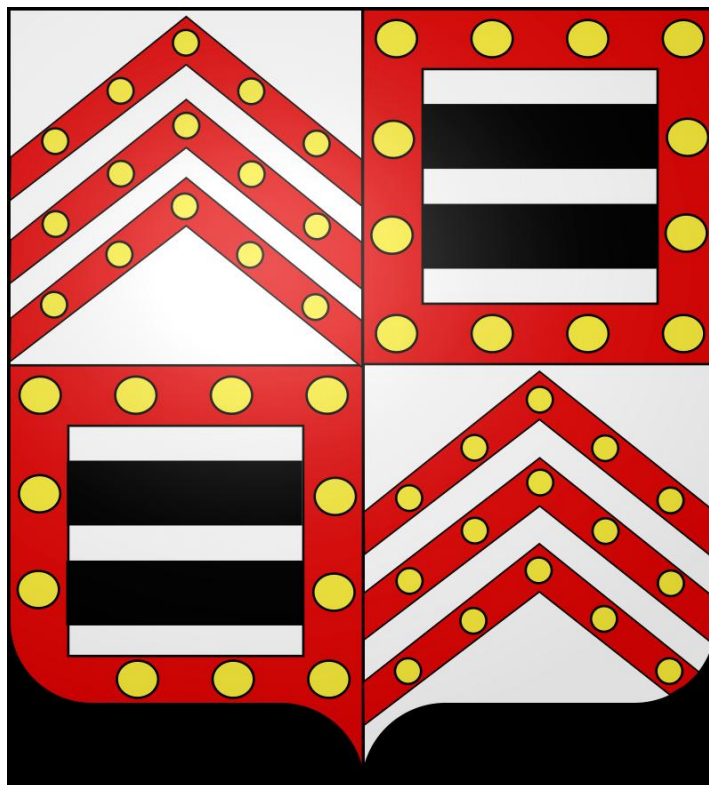


Jego, Jean, seigneur du Pradonnais en Guérande (non cité dans le procès-verbal de la montre des 15 et 16 mai 1534)



Armes. Écartelé aux 1 et 4. D'argent à trois chevrons de gueules, besantés d'or ; aux 2 et 3 : d'argent à deux fascies de sable, à la bordure de gueules, besantée d'or.

La famille Jego est originaire du Croisic. Elle appartient au milieu des marchands mariniers (GALLICE, « Les marchands... » et « Index des marchands mariniers du Croisic » SUR LE « Index des marchands mariniers du Croisic ») dont certains représentants, servant militairement le duc, ont vu une partie de leurs biens anoblir au cours du XV^e siècle et se trouvent au début du XVI^e siècle à la tête d'une seigneurie.

Dans « le minu des imposicions et gabelles des entrees et yssues dou sel de blez, de vins et d'autres denrees es parroisses de Baz et de Guerrande des gesnz doudit terrouer de Guerrande », tenu par Jubin Regnaud du 30 octobre 1384 jusqu'au 26 janvier 1386 (n.st.), figure Éon « Gego » (Jego) qui, les 1^{er} novembre et 13 décembre 1384, emporte par trois fois 10 muids de sel (Arch. dép. Loire-Atlantique, B 2964) et site « Archives remarquables ». Il se

retrouve en 1386, dans la liste des « compagnons du ballinier » qui se sont embarqués lors du voyage destiné à amener en Bretagne Jeanne de Navarre, il est gratifié d'un versement de 11 francs (Arch. dép. Loire-Atlantique, E 206/4, JONES, Michael, « Le voyage de Pierre de Lesnerac en Navarre, 1386 », *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, t. LXI, 1984). Plus tard, Mahé « Gegou » cotise pour un demi écu lors de l'emprunt levé à la fin de 1421 ou au début 1422 par Jean Mauléon (Arch. dép. Loire-Atlantique, E 205/3). Le rentier du domaine ducal de Guérande de 1452, qui prend en compte des informations antérieures – mais dont les dates ne sont pas précisées –, mentionne, pour la cueillette de Penchâteau, une rente d'Eon « Gegou » s'élevant à 15 sous 10 deniers et payée par Guillaume « Gego » et Alain de Tréanna (*ibid.*, B 1489 A], f° 96 v°).

Guillaume « Gego » est mieux connu, en raison d'un aveu rendu au duc le 21 novembre 1460. Qualifié de « paroessien » de Batz, il déclare trois maisons et demie dont un « herbregement » où il demeure au Croisic, deux courtils dont un cerné à mur, 7 planches de terre et 220 seillons de terre, 3 pièces de pré, 1,5 pièce de vigne, 67 planches et 7 tronçons de vigne, 118 œillets de saline, 29 livres 4 sous 3 deniers et un tiers de chapon de rente levés sur onze maisons dont dix situées au Croisic. Il doit 2 livres 1 sou 10 deniers de taille ou de rente et l'ensemble est chargé de 17 livres 5 sous de sourcens (*ibid.*, B 1484). Il est à la tête d'un patrimoine – tenu roturièrement – d'une certaine importance ; patrimoine sans doute constitué par un « rassembleur » de biens en raison des disponibilités financières qui sont les siennes, mais dans lequel ne figure aucune seigneurie. Cette importance annonce une évolution de son statut social : selon un registre de la chancellerie commencé le 1^{er} janvier 1461 (n.st.), certains de ses biens sont anoblis et un rabat d'un feu de fouage est accordé aux paroissiens de Batz (*ibid.*, B 12838/1, f° 296 ; *ibid.*, B 1490, f° 129 ; POTIER de COURCY, *op. cit.*, t. II, p. 54). Il disparaît avant le 1^{er} juillet 1479, date à laquelle est signalée la veuve Guillaume Jego (Arch. dép. Loire-Atlantique, B 1472) ; leurs enfants sont mentionnés le 31 juillet 1480 (*ibid.*, B 1481) et le 23 octobre 1476, Jean Jego est noté être héritier de Guillaume Jego, son père (*ibid.*, B 1450).

Dans la liste des enchérisseurs et des preneurs lors de la baillée des « frosts en l'isle du Croisic », des 17 et 18 juillet 1475, est enregistré **Jean Jego** qui prend une pièce de terre d'1,25 journal alors qu'il est cité dans un confront le moulin de Guillaume Jégo (*ibid.*, B 682). Le 23 octobre 1476, Jean Jego, fils et héritier de Guillaume, est mentionné en possession d'œillets de saline relevant de la seigneurie d'Escoublac (*ibid.*, B 1450),

Est-ce la veuve de Guillaume qui est inquiétée, le 5 mai 1477, avec les veuves Le Moel et Layc à propos de la possession d'une maison à Guérande (*ibid.*, B 8, f° 81-81 v°) ? Quoiqu'il en soit, le 29 juin 1480, elle est citée à propos d'un confront d'œillets (*ibid.*, B 1460,). Elle est encore en vie, le 23 mai 1489, date à laquelle Alain Jego, affranchit, pour elle et ses enfants, 2 livres 16 sous de taille pour des biens situés dans le domaine ducal de Guérande versant pour cela 274 livres et 10 sous ; à l'occasion son nom de jeune fille est signalé : Catherine Jouan (*ibid.*, B 1492, f° 5-5 v°). Elle disparaît peu après puisque, le 18 juin 1494, les héritiers de Catherine Jouan, veuve Guillaume Jego, sont mentionnés à propos d'un surcens de 6 sous 6 deniers versé par Alain Lespeau sur une terre à Kerrouaud (*ibid.*, B 1447).

Alain Jego est cité : les 17 et 18 juillet 1475, lors de la baillée des « frosts en l'isle du Croisic », il participe par trois fois aux enchères et s'adjuge un emplacement de maison (*ibid.*, B 682) ; le 29 mars 1488, avec d'autres, il reçoit un mandement d'excuse pour ne pas servir en arme dans l'ost à condition d'aller en « l'armée par mer sur les frontières du Poytou » (*ibid.*, B 11, f° 145 v°) : le 19 mars 1493 (n. st.), lui et son épouse, à cause d'elle, sont destinataires d'un sourcens de 17 sous versé par Guillaume Calloch sur un parc de terre (*ibid.*, B 1447) ; le 14 août 1493, dans des confronts d'œillets de saline sont cités les enfants d'Alain Jego ainsi que ceux de Guillaume Jego et encore la femme d'Alain Jego (*ibid.*, B 1447) ; 9 août 1494, dans le minu de rachat présenté à Michel Le Pennec, seigneur de Lauvergnac (pour 29 œillets de saline), qui fait suite au décès de Catherine Le Borleon († 2 juin 1494), veuve d'Olivier Le Moël, sont mentionnés ses héritiers : « nobles gens », Jacques Jouan et Marie Le Mauguen, son épouse, Jean Le Gliff et Guyonne Le Mauguen, son épouse, Catherine Le Mauguen, veuve d'Hervé Layc, et Alain Jego, veuf de Marie Le Moël, garde naturel des enfants nés de ce mariage (héritiers du premier marae d'Oliver le Moël) (*ibid.*, 47 J 2). Le 13 février 1496, la maison et courtil d'Alain Jego, rue Lénigo, au Croisic, sont mentionnés (*ibid.*, B 1484).

Le 16 novembre 1499, un minu de rachat est présenté au roi par Jeanne Jego, épouse de Jean Le Bouteiller, et Jean Jego, pour ce qui possédé dans le domaine ducal à foi, hommage et rachat, à la suite du décès, intervenu le 16 juillet 1497, de Jean Jego l'aîné, fils de Alain Jego, soit 58 œillets, des pièces de vignes, une maison et jardin au Croisic situé devant la chapelle (*ibid.*, B 1447).

Le 25 mai 1501, **Guillaume** Jego, fils de feu Jean Jego, « en son vivant demourant au Croisic », vend à messire Jean Carnac, prêtre, et à Guillaume Moysan, fils de Jean Moysan, 6 œillets pour 80 livres tournois, à condition de racquet de trois ans. L'acte est passé en la

« meson neuffve » de Guillaume Jego qui « ayeul estoit » de l'actuel Guillaume Jego et où alors demeurent Jacques Quelo et Françoise Jego son épouse, sœur de Guillaume (*ibid.*, E 1378).

Le 2 juillet 1509, Jeanne Jego, décédée, depuis un an avait fait donation de 5 planches de vignes au monastère Saint-Yves, à cette date son testament est jugé exécutable (*ibid.*, H 603, f° 36-36 v° ; *ibid.*, B 895 ; GALLICE, « Le couvent... », p. 185).

Dans la réformation de la noblesse de 1513 pour la paroisse de Batz sont recensés Guillaume Jego, fils de feu Jean lui-même fils de feu Guillaume (Bibl. mun. Nantes, ms. fr. 1823, f° 31 v° ; « Poignée de titre et de documents par un baigneur du Pouliguen, 1590-1889 », *Bulletin de la Société archéologique et historique de Nantes et de la Loire-Inférieure*, t 33, 1894, p. 114 et site « Archives remarquables »).

Le 1^{er} mars 1516, Guillaume Jego est en procès à propos d'arrérages de rente dus à Jean Jouan, seigneur de Ranzegat (Arch. dép. Loire-Atlantique, B 22, f° 234 v°, évocation à la cour de Nantes). Puis, le 17 septembre 1516, Guillaume Jego s'oppose à propos de la succession de Catherine Jouan à Julien Le Bosec, Jean Gastinel et autres (*ibid.*, B 23, f° 89), et le 10 janvier 1517, à Symon Compaign et son épouse, Jean Jouan, Rolland Le Botec et Jeannette le Rouxeau (*ibid.*, B 23, f° 153 v°, et Jean Jouan e le 26 avril 1527, *ibid.*, B 31, f° 143 v°).

Le 20 avril 1532, sauvegarde est donnée à **Jean** Jego, seigneur du Pradonnais (*ibid.*, B 34, f° 79). Il décède le 24 janvier 1535 (n. st.). Dans le minu de rachat, le 8 mai 1535 présenté à la suite de sa mort, il est qualifié de « noble homme » seigneur du Pradonnais, en Guérande (seigneurie relevant de l'évêque de Nantes au titre de ses régaires) et de Beaulieu ; ce minu est présenté, au roi, par **Julien** Jego, son fils aîné, y figure relevant du domaine royal de Guérande, 132 œillets, le douaire d'Yvonne Thouet étant réservé (*ibid.*, B 1465).

Le 9 décembre 1539, Julien Jego rend hommage au roi pour des œillets de saline (*ibid.*, B 2413, f° 113 v°) ; puis, le 14 mai 1540, comme « garde » de « damoiselle » Jeanne, pour des œillets de saline et une maison au Croisic (*ibid.*, B 2413, 166 v°). Le 19 mai 1540, Julien Jego rend aveu pour 167 œillets (*ibid.*, B 1465) et, le même jour, en tant que tuteur de Jeanne, pour une maison au Croisic, rue du Château, et 20 œillets (*ibid.*, B 1447). Le 18 décembre 1548, il est précisé que sa mère est Yvonne Thouet et à cette date il est tuteur de Jeanne Jego, fille d'Yvon Jego (*ibid.*, B 2408, f° 74-74 v°).

D'autres Jego peut être cités :

- Guillemette. Elle est l'épouse d'Amaury de La Haye, seigneur de La Haye, en Saint-Nazaire, et, tous deux, le 11 mars 1481 (n. st.), rendent aveu pour des biens tenus du roi à foi, hommage et rachat à Batz soit 20 œillets (*ibid.*, B 1443). Elle est veuve avant le 24 février 1500 et tutrice de ses enfants (*ibid.*, supplément féodal, 1 E 684, f° 66 v°).
- Jean dit Berthic. Le 22 septembre 1493, il rend aveu pour ce qu'il tient du duc à Kermabon, soit une maison, 5 tronçons de vigne, 4 pièces de terre et il paie 2 s 4 d de sourcens aux héritiers de Nicolas Douallen (*ibid.*, B 1443).
- Maurice. À Guérande, rue de Saillé, est mentionnée la maison de Maurice Jego en 1501 (*ibid.*, G 38, f° 7) ;
- Jean. Prêtre, son nom figure, dans le compte tenu par Antoine Sorel concernant les régaires de l'évêque de Nantes à Guérande, entre 1500 et 1506, parmi les « boursiers et commis » du chapitre chargé de contrôler les opérations de partage du produit des dîmes (*ibid.*, G 38).
- Marguerite. Veuve de Simon Le Rouxeau, elle décède en janvier 1508 (*ibid.*, B 1443). Le 31 octobre 1514, un minu de rachat est présenté par Guillemette Le Rouxeau, dame de Keralan.
- Blanche. Veuve de Pierre Le Bouteiller, elle et Jean Le Bouteiller, leur fils, sont en procès, le 12 octobre 1508, avec les héritiers de Jean Lespiny, Pierre ayant été l'espace de sept ans receveur des régaires, en Guérande, de l'évêque de Nantes (*ibid.*, B 17, f° 138 et *ibid.*, B 21, f° 275, 3 décembre 1513).
- Bonabes. Le 21 octobre 1508, un répit lui est accordé (*ibid.*, B 17, f° 146 v°).
- Thomas. Il est qualifié de maître, le 20 septembre 1516 (*ibid.*, B 23, f° 90 v°).

Et dans les registres de baptêmes de la trêve du Croisic sont enregistrés : Alain Jego époux d'Aliette Gautier (*ibid.*, 1 Mi. Ec 32 R 1] A], f° 30, 79, 126 v°, après 28 novembre 1511, 24 octobre 1514, 5 avril 1517) ; Guinolay Jego, époux de Françoise Boudin (*ibid.*, A], f° 204 v° ; *ibid.*, B], f° 18, 57 v°, 89, 121 v), 149, 169 v°, 197, des 1^{er} avril 1524, 19 octobre 1536, 30 mai 1529, 14 mars 1531, 15 novembre 1533, 21 novembre 1535, 22 février 1537, 19 août 1538) ; Guillaume Jego et Jacqueline Braniguel, avec la mention « fornicacion » (*ibid.*, A], f° 114, du 17 août 1516) ; Jean Jego époux de Guillemette Jean ; Louis Jego époux de Pétronille ; Tristan Jego époux de Jeanne Le Goguer ; Tudual Jego époux de Marie Le Breton ; *noble homme* Yvon Jego époux de Jeanne Loysel (1522) ; Yvon Jego époux de Marguerite Marc (1532).

GALLICE Alain, « Jego », *Société des Amis de Guérande, Archives partagées, Dictionnaire des feudataires*, mis en ligne le 1^{er} mars 2024